


Management de la sécurité

Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures

 **PUBLIC** ▶ Responsables sécurité, responsables maintenance
Personnes chargées de la gestion des interventions d'entreprises extérieures
Chargés d'affaires des entreprises extérieures

 **OBJECTIFS** ▶ Etudier les problèmes posés par la réalisation de prestations de travaux ou de services dans un site industriel
Mettre en place les procédures et les outils afin d'assurer la coordination des risques liés à l'interférence des activités, des installations et des matériels des entreprises

 **DURÉE**
1 jour



CONTENU

- Décret du 20 février 1992 : le texte et les obligations qui en découlent
- Responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure, marchandage de main-d'œuvre, jurisprudence
- Arrêté du 26 avril 1996 : opérations de chargement et de déchargement
- Procédures préalables à l'exécution des travaux
- Plan de prévention : les acteurs, les obligations, sa rédaction
- Arrêt programmé, travaux répétitifs, dépannage, travaux neufs
- Connaissance et respect du règlement de sécurité à l'usage des entreprises extérieures
- Rôle des CHSCT
- Accord du 26 février 2003 (pour les entreprises de la métallurgie)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Présentation de la réglementation
Exemples - Applications pratiques
Apports méthodologiques
Exposés et débats avec le groupe
Documentation

SERVICE INFOS

02 99 52 54 52 ou 02 96 58 69 86
www.afpi-bretagne.com